NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LE

DOCTEUR FÉLIX MARÉCHAL

MAIRE DE METZ,
PRÉSIDENT D'HONNEUR A VIE DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MÉDICALES DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE,
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'HYGIÈNE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE METZ, MÉDECIN HONORAIRE DES HÔPITAUX,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC., ETC.

PAR LE DOCTEUR EUGÈNE MARCHAL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MÉDICALES DE LA MOSELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE METZ, DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DU HAUT-RHIN, DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE NANCY

(Extrait de l'*Exposé* des travaux de la Société des sciences médicales de la Moselle, année 1871-1872)

NANCY

IMPRIMERIE E. RÉAU, RUE SAINT-DIZIER, 51

—

1872

NOTICE BIOGRAPHIQUE[1]

SUR

LE DOCTEUR FÉLIX MARÉCHAL

MAIRE DE METZ

PRÉSIDENT D'HONNEUR A VIE DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MÉDICALES DE LA MOSELLE, ETC.

Messieurs,

Au moment où le départ du plus grand nombre de ses membres va forcer la Société des sciences médicales de la Moselle à se dissoudre ou à perdre son caractère essentiellement français, votre secrétaire général considère comme un devoir de retracer devant vous la vie de l'homme éminent qui fut notre dernier Président d'honneur. Ce devoir, j'aurais dû le remplir depuis longtemps déjà, mais les préoccupations de toute nature, qui n'ont cessé de nous assaillir depuis la chute de notre cité, ne m'avaient pas laissé jusqu'à ce jour une suffisante liberté d'esprit. J'ose espérer qu'elles me serviront d'excuse et me permettront de réclamer votre bienveillante indulgence.

Je crois répondre à vos désirs et me conformer aux

[1] Lue à la Société des sciences médicales du département de la Moselle, le 7 septembre 1872.

traditions de notre Compagnie en vous entretenant de M. Félix Maréchal à un point de vue exclusivement médical, quel que soit le théâtre sur lequel nous l'observerons, dans sa clientèle, dans son service hospitalier, au sein des sociétés savantes ou dans les fonctions administratives qu'il a si longtemps et si dignement remplies. Cependant, combien serait attrayante et pleine des plus utiles enseignements une biographie complète de cet homme distingué, qui, mêlé pendant près de trois quarts de siècle aux agitations de notre époque, tour à tour homme d'opposition et administrateur, sut ne jamais sortir de ce milieu tempéré dont on a pu dire avec quelque justesse *in medio stat virtus*. Modération bien rare et d'autant plus méritoire chez M. Maréchal, qu'il n'était indifférent à aucune des grandes questions qui ont eu de tout temps le privilége de passionner les intelligences élevées. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler quelle persévérante fermeté il montra toujours dans sa conduite et dans ses opinions ; qu'on le suive dans sa carrière médicale ou dans sa vie publique, on le trouvera, à de longues années de distance, poursuivant un même but avec une imperturbable sérénité, ne précipitant rien, attendant tout du temps et de la persuasion, ne se départant jamais d'un libéralisme éclairé basé sur un profond respect pour les opinions les plus opposées à sa propre manière de voir.

L'étude de cette existence si bien remplie aurait pour nous, enfants de Metz, un attrait tout particulier, car M. Maréchal personnifiait, au plus haut degré, la bourgeoisie de la ville qu'il a tant aimée et à laquelle il a consacré sa vie tout entière. Il avait l'esprit messin par excellence, esprit libéral, laborieux, peut-

être un peu sceptique et frondeur, mais toujours ouvert à toutes les idées généreuses et par-dessus tout passionné pour les intérêts et le prestige de la cité. J'ajouterai, pour achever de peindre, comme je le comprends, la physionomie de notre honorable collègue, qu'elle empruntait un cachet tout original à une sorte de bonhomie spirituelle, qui, sans cesser jamais d'être bienveillante, n'était cependant point exempte d'une pointe de malice.

M. Philippe-Félix MARÉCHAL est né à Metz le 4 frimaire an VII (24 novembre 1798) dans une maison de la rue de la Draperie. Son père, fils et petit-fils de médecin, exerçait lui-même la médecine de la façon la plus honorable. Le souvenir qui est resté de lui est celui d'un homme instruit et charitable, mettant libéralement sa science et sa bourse au service des indigents. Chaque semaine, me disait une personne qui l'a connu, un jour était réservé aux malades nécessiteux, et des piles de menue monnaie étaient préparées à l'avance pour chacun d'eux. Ce détail, insignifiant en lui-même, indique, cependant, dans quelle atmosphère morale fut élevé M. Maréchal. Aussi ne s'étonnera-t-on pas si, après avoir terminé ses études au lycée de Metz, il n'hésita pas à embrasser une carrière que son père et son aïeul avaient exercée avec autant de savoir que de désintéressement.

Il prit ses premières inscriptions à la faculté de médecine de Paris; mais un concours de circonstances qui devait avoir une influence heureuse sur son éducation médicale, l'appela bientôt à Montpellier. La vieille école hippocratique venait d'être en quelque

sorte rajeunie par les publications de Barthez qui avait nettement formulé sa doctrine médicale. Delpech, arrivé à toute la maturité de son talent, attirait à ses leçons toute la jeunesse du Midi. Notre illustre compatriote, M. Lallement, nommé à une chaire de pathologie externe, commençait le brillant enseignement qui fut longtemps l'honneur de cette école. C'est dans ces circonstances exceptionnellement favorables que M. Maréchal se rendit à Montpellier et fut nommé chef de clinique de M. Lallement à l'Hôtel-Dieu Saint-Éloy. Il resta, jusqu'en 1823, attaché au service de ce maître habile qui fut pour lui moins un professeur qu'un ami et un compagnon d'études.

On conçoit facilement tout le profit qui résulta pour notre confrère d'une semblable association; mais on ne peut se rendre un compte bien exact de ses opinions médicales qu'en se reportant par la pensée à l'époque où ces opinions se formèrent.

Deux influences agirent d'une façon toute spéciale sur M. Maréchal. Je veux parler de la doctrine de Broussais et de la doctrine médicale de Montpellier. Broussais venait de publier, on sait avec quel retentissement, son examen des doctrines médicales, et il eut été d'autant plus difficile à un jeune médecin de se soustraire à l'engouement provoqué par ces idées, qu'elles étaient alors partagées par son propre maître. Nous retrouverons cette influence de physiologisme dans toute la carrière de notre vénérable collègue. S'il reconnut bientôt que toute maladie n'est point une simple irritation d'organe, il conserva du moins, comme Broussais, un profond dédain pour la pharmacopée, et considéra toujours l'hygiène comme do-

minant l'étiologie de tout état morbide. L'examen détaillé que nous ferons de ses travaux nous en fournira surabondamment la preuve.

L'influence des doctrines hippocratiques ne fut pas moindre sur son esprit. Je ne crois pas me tromper en affirmant qu'il n'eut jamais grande tendance vers l'organicisme. Pour lui, la lésion locale n'occupait que le second rang ; il se préoccupait davantage de ce que, dans le langage de Montpellier, on appelle les éléments de la maladie, c'est-à-dire de ce groupe de symptômes particuliers, congénères, reconnaissant des causes spéciales, ayant leur invasion, leur marche et leur terminaison ; attaquant indifféremment tel ou tel système, tels ou tels organes, quoique pouvant affecter exclusivement chacun d'entre eux. Je ne crois pas que cette doctrine soit restée formulée d'une façon aussi absolue dans l'esprit de notre confrère, mais nous avons tous pu nous rendre compte qu'à ses yeux la lésion locale était le plus souvent secondaire, et que l'état général du malade, selon qu'il était inflammatoire, bilieux, adynamique, nerveux, etc., lui fournissait ses principales indications thérapeutiques.

Si je vous ai rappelé, avec trop de développement peut-être, le milieu intellectuel dans lequel M. Maréchal termina ses études, ce n'est pas que je veuille lui attribuer une part exclusive dans l'éducation de ce praticien distingué. Sans contredit, la direction philosophique élevée qu'il reçut au début de sa carrière le prépara fortement aux difficultés de la pratique ; mais il dut plus encore à lui-même, à son sens toujours droit, à son esprit de méthode, et surtout à la fidélité qu'il mit à ne s'écarter jamais de cette

prudente méthode d'observation, en dehors de laquelle tout n'est qu'hypothèse plus ou moins ingénieuse, aussi bien dans les sciences physiques que dans les sciences morales.

M. Maréchal soutint sa thèse inaugurale sur les affections cancéreuses le 28 avril 1821, puis, délivré de la préoccupation des examens, il consacra encore trois années à se perfectionner dans son art et ne vint se fixer à Metz qu'en 1824.

Dès 1827 il présentait à notre Compagnie un mémoire, dans lequel il signalait la guérison de fièvres intermittentes, obtenue par la constriction exercée sur les membres à l'aide de ligatures serrées au point d'interrompre la circulation. Cette médication empirique employée, dit-on, avec quelque succès, en Asie, en Afrique et aux Antilles, et érigée en méthode par un chirurgien anglais, avait été mise en usage par notre confrère dans cinq cas et avait amené la guérison. En soumettant ces observations curieuses à l'appréciation de ses collègues, M. Maréchal se gardait bien de conseiller l'emploi de la ligature dans toutes les fièvres intermittentes, la réservant seulement pour le cas où les préparations de quinquina viendraient à faire défaut. Cette note se recommandait déjà par la concision et la saine interprétation physiologique de ses observations. Elle valut à son auteur le titre de membre de la Société des sciences médicales de la Moselle. A partir de ce moment jusqu'au dernier jour de sa vie, la collaboration assidue de M. Maréchal fut assurée à notre Société, et il ne se passa guère d'année sans qu'il vous soumît quelque mémoire important. En 1828, c'était une observation d'hémicrânie due à la présence d'une scolopendre

dans l'un des sinus frontaux. En 1829, un rapport sur l'état sanitaire de Metz attestait déjà ses connaissances profondes en hygiène publique.

Il eut malheureusement bientôt l'occasion d'acquérir une expérience personnelle sur ces difficiles questions. Lorsque le choléra se déclara à Berlin, en 1831, M. Maréchal fut chargé, avec M. Scoutetten, d'aller étudier de près une maladie dont le nom seul, à cette époque, suffisait pour remplir d'effroi les populations qui s'en croyaient menacées. Ils venaient à peine d'accomplir leur périlleuse mission, que le choléra éclatait dans la Moselle le 29 avril 1832.

M. Maréchal fut nommé médecin des épidémies et dut, pendant six mois, se multiplier pour lutter avec le terrible fléau. Ce qu'il dépensa, dans ces circonstances, de courage et de dévouement, personne ne l'a oublié, et c'est à lui plus qu'à tout autre que peuvent s'appliquer les lignes par lesquelles il termine son rapport sur une épidémie qui, vous le savez, avait coûté la vie à trois de nos confrères. — « Quant » aux médecins, qu'il me soit permis de rappeler » qu'en ces temps de calamités ils n'ont point oublié » qu'en se consacrant à l'exercice de leur noble » profession, ils ont contracté l'engagement sacré de » se dévouer au salut de leurs semblables, de leurs » concitoyens surtout, sans être arrêtés par la crainte » du danger ou par le spectacle affligeant de la mort » de leurs collègues. »[1]

Mais si M. Maréchal se consacra tout entier à atté-

[1] *Rapport statistique et médical sur l'épidémie de choléra qui a régné à Metz et dans le département de la Moselle en 1832*, par le Dr Félix Maréchal, médecin des épidémies, page 167.

nuer dans la mesure du possible la violence du mal en organisant lui-même les secours dans chaque localité envahie, en présidant en personne à leur assainissement, il ne négligea pas les intérêts de la science, et, dans le remarquable rapport que je viens de citer, il étudia l'épidémie asiatique avec un soin et une sagacité qui laissèrent bien peu de chose à découvrir aux médecins qui ont observé les épidémies subséquentes. Il est tout à fait impossible d'analyser ce travail étendu, dans lequel il a passé en revue l'invasion et la marche de l'épidémie, ses symptômes, ses variétés, ses complications, son étiologie et son traitement. Qu'il me soit permis, cependant, de vous faire remarquer le rôle important, que notre confrère assignait dès lors à la bonne observation des lois de l'hygiène : « Il est aussi démontré que » partout le fléau a été d'autant plus terrible et a » résisté d'une manière d'autant plus opiniâtre, que » les rues et les habitations où il a sévi étaient plus » étroites, plus malpropres, plus humides et les » populations plus pauvres. Il est facile de recon- » naître que les choses se sont passées de même » dans notre département, et que les causes prédis- » posantes dont il est question y ont été tout aussi » manifestes[1]. ». Et plus loin : « L'influence épi- » démique, une fois appesantie sur une localité et » une population, peut étendre ses ravages dans » les quartiers élevés comme dans les rues basses » et humides, frapper des hommes jeunes et vi- » goureux aussi bien que des sujets débiles et va- » létudinaires ; mais à son début, presque toujours

[1] *Rapport sur le choléra*, page 147.

» l'ignorance, la misère et la débauche lui ont en
» tous lieux préparé sa première pâture[1]. »

A dater de cette époque, M. Maréchal occupa le premier rang parmi les médecins de la ville. Nommé, le 17 juillet 1832, médecin agrégé des hospices civils, en mai 1836 médecin titulaire, il trouve, malgré son service hospitalier et son immense clientèle, le temps de suffire encore aux occupations les plus variées. Il n'acceptait, cependant, aucune fonction dont il ne put remplir réellement tous les devoirs. Membre du Conseil municipal depuis 1831, de l'Académie depuis 1836, du Conseil d'hygiène, du Conseil d'arrondissement, puis du Conseil général, il se faisait remarquer par la part considérable qu'il prenait aux travaux de chacune de ces assemblées. Néanmoins, nous pouvons le dire avec une véritable fierté, jusqu'au jour où il fut appelé à remplir les fonctions de premier magistrat municipal, ce fut à notre Compagnie qu'il consacra la plus grande partie de ses loisirs.

Nous devons à cette ardeur incessante pour le travail, jointe à un goût prononcé pour les études historiques, le volume intitulé : *Tableau historique, chronologique et médical des maladies endémiques, épidémiques et contagieuses, qui ont régné à Metz et dans le pays Messin depuis les temps reculés jusqu'à nos jours;* ouvrage terminé avec la collaboration de notre excellent confrère le docteur Didion.

On connaît mal M. Maréchal quand on n'a pas lu, avec l'attention qu'elle mérite, cette œuvre patiente, dont chaque page atteste tout ce que cet esprit d'élite contenait de libéralisme, d'amour de son pays, de

[1] *Rapport sur le choléra,* page 149.

véritable et saine érudition. Tous ceux qui ont connu notre vénérable collègue savent combien il était homme de son temps et combien le passé lui laissait peu de regrets. Ils le retrouveront tout entier dans les lignes suivantes qui terminent l'introduction de son livre : « Enfin, je terminerai ce mémoire par quelques » considérations générales, inutiles, sans contredit, » pour le médecin philosophe qui n'ignore pas que les » maladies endémiques et les épidémies diminuent » de fréquence et d'intensité, à mesure que la civi- » lisation fait des progrès, mais qui, j'espère, laisse- » ront dans les esprits moins exercés à l'observation, » cette conviction que *le bon vieux temps*, sous ce » rapport, comme sous beaucoup d'autres, n'est point » à regretter ; que notre époque lui est bien supé- » rieure par tous les perfectionnements que les » sciences physiques et chimiques ont imaginés pour » rendre l'existence plus confortable. Ceux qui ne » reculeront pas devant la lecture de ce nécrologue, » en tireront nécessairement cette conclusion : que la » moralisation, l'instruction et le bien-être physique » des populations sont les seuls éléments capables » de former un cordon sanitaire assez fort et assez » puissant, sinon pour arrêter la marche des épi- » démies, au moins pour en diminuer considérable- » ment les ravages. »[1]

Mais ce qui frappe surtout dans cette étude de toutes les affections qui ont sévi dans le pays Messin, c'est la recherche des causes qui leur ont donné naissance ou qui en ont favorisé le développement.

[1] *Tableau historique, chronologique et médical des maladies endémiques, etc.*, page 5.

Dans bien des cas, assurément, ces causes étaient au-dessus de toute prévoyance humaine. Ainsi, tout porte à croire, selon M. Maréchal, que l'origine de la peste noire qui a affligé Metz en 1349, comme celle du choléra, cette peste des temps modernes, fut le résultat de miasmes paludéens engendrés par les atterrissements des grands fleuves de l'Asie, dont les bords fangeux et découverts sont souvent desséchés par les rayons d'un soleil brûlant. La plupart des autres affections pestilentielles, au contraire, n'avaient point une origine extraeuropéenne. L'état de l'Europe, couverte d'immenses forêts, de marécages, de populations dégradées par la misère, suffisait pour engendrer des maladies différant fort peu de la peste d'Orient. Dans d'autres cas, enfin, c'étaient de véritables typhus, inséparables des grandes guerres, ou des pestes suivant la famine comme la fille suit sa mère, pour employer l'expression énergique d'un historien du temps. Mais, en dehors de ces causes générales, que les progrès de la civilisation peuvent seuls atténuer, combien de sources locales d'infection doivent disparaître sous l'influence d'une administration intelligente. C'est ce que faisait admirablement ressortir M. Maréchal, lorsqu'à la fin de son ouvrage, il concluait ainsi : « Certes, en comparant à Metz ancien » la ville actuelle, et rien qu'à l'aspect général de » celle-ci, on constate, dans les conditions physiques » de la cité, un ensemble d'améliorations notables et » d'incontestables progrès ; néanmoins, un examen » un peu moins superficiel révèle bientôt que, dans » l'intérêt de la santé et du bien-être de ses habitants, » de nombreux travaux d'assainissement, dont l'exé» cution demandera du temps et de grands sacrifices

» pécuniaires, sont encore nécessaires. Dans quel-
» ques rues, les maisons s'élèvent et s'agrandissent,
» les habitations deviennent, en général, plus salu-
» bres en même temps que plus spacieuses et mieux
» aérées; mais il importe à la salubrité de plusieurs
» quartiers, et principalement à celle des plus po-
» puleux, que des impasses soient percées, que des
» îlots de maisons trop compacts soient divisés;
» qu'enfin on redresse ou élargisse des rues tor-
» tueuses ou trop étroites, afin d'y faciliter la ven-
» tilation et de permettre à l'air, ce *pabulum vitæ*,
» de pénétrer aussi largement dans la chambre
» modeste de l'artisan que dans l'appartement du
» riche. Comme il importe non moins que l'atmos-
» phère de la ville ne soit pas incessamment viciée
» par des émanations dont l'entretien journalier de
» la propreté de la voie publique ne peut que très-
» imparfaitement diminuer les effets délétères; il
» est indispensable, pour obtenir un assainissement
» plus complet, que des eaux salubres et abondantes
» soient mises chaque jour à la disposition des ser-
» vices publics et des particuliers. Une distribution
» d'eau, selon l'ingénieuse comparaison du célèbre
» chimiste Dumas, est ce qu'on peut appeler le sys-
» tème artériel et le système veineux d'une ville.
» Par de fortes et nombreuses artères, elle reçoit
» toute l'eau nécessaire aux besoins si multiples de
» ses habitants et à l'entretien de la propreté de ses
» rues; par le système veineux d'égouts aboutissant
» à la rivière, la ville se débarrasse des eaux ména-
» gères et pluviales, de celles qui ont servi au lavage
» de la voie publique, ainsi que de tous les liquides
» impurs qui se produisent sans cesse dans toute son

» étendue. On comprend combien est insuffisant, pour
» maintenir dans un état convenable de propreté ces
» canaux souterrains, le bénéfice irrégulier des pluies
» d'orages ; il est indispensable que des bornes-fontai-
» nes leur assurent un lavage quotidien ; jusque-là ces
» utiles émonctoires peuvent devenir dans plusieurs
» parties de leur parcours des foyers d'infection. »[1]

Je me suis laissé aller à vous faire cette longue citation, parce que le programme, que M. Maréchal traçait alors dans une publication scientifique, ne resta point une lettre morte et qu'il le réalisa lorsque l'opinion publique l'appela à la tête de la cité.

Il eût désiré que l'histoire médicale de la Moselle, dont il avait posé les premières bases, fût continuée, et que les rapports de notre commission de constitution médicale fussent résumés par période décennale. L'étude, longtemps poursuivie, des affections propres à notre pays et des conditions spéciales dans lesquelles elles se développent, ne pouvait manquer de fournir à ceux qui nous remplaceront des indications précieuses au point de vue de la thérapeutique et de l'hygiène publique. Vous vous étiez associés, Messieurs, à la pensée de notre honorable président d'honneur, et une commission nommée par vous avait chargé M. Warin de réunir les documents nécessaires à cette œuvre importante. Malheureusement les événements et la mort de ce regrettable collègue ont rendu stériles les recherches nombreuses et difficiles auxquelles il s'était livré.

J'ai déjà beaucoup insisté sur l'attrait que les questions d'hygiène publique avaient pour M. Maréchal.

[1] *Maladies endémiques, épidémiques, etc.*, page 348.

Malgré sa haute compétence en pareille matière, il aimait à vous soumettre toutes les difficultés que rencontrait l'Administration, lorsqu'elles rentraient dans le cadre habituel de vos travaux. C'est ainsi, comme nous le rappellerons tout à l'heure, qu'il vous consultait sur la supériorité des eaux de source relativement aux eaux de la Moselle. En 1864 et en 1868, il demandait votre avis sur l'état de quelques fossés de la place, dont les émanations pouvaient devenir nuisibles pour la population avoisinante, et s'appuyait sur le rapport que vous lui adressiez pour obtenir de l'autorité militaire les améliorations les plus indispensables. Dans d'autres circonstances, il appelait votre attention, tantôt sur les falsifications du lait, tantôt sur les dangers que les procédés défectueux d'étamage faisaient courir à la population. Les relations suivies, qu'il entretenait ainsi avec notre Société, ne pouvaient qu'accroître les sentiments de respectueuse affection que vous lui aviez voués et que vous avez tenu à lui témoigner en l'élisant votre président à deux reprises différentes, et en lui conférant, en 1864, le titre de président d'honneur à vie. Je n'étais point encore des vôtres en 1847, pendant la dernière année de sa présidence, et je n'ai connu que par la tradition le tact qu'il déployait à diriger vos travaux. Mais je l'ai observé souvent depuis cette époque, écoutant avec la plus scrupuleuse attention les discussions les plus ardues, puis, à la fin du débat, résumant, avec cette netteté dont il avait le secret, les arguments qui venaient d'être exposés, faisant ressortir le fort et le faible de chacun d'eux, et entraînant les convictions à force de logique et de bon sens. Parfois aussi, c'étaient de longues causeries, pour les-

quelles il puisait dans son incomparable mémoire des observations médicales ou des faits scientifiques ignorés ou oubliés de tous et auxquels il savait donner cette tournure piquante qui lui était familière.

Des deux discours que M. Maréchal prononça comme président de notre Société, l'un était consacré à l'histoire de la lèpre dans le pays Messin, l'autre était une esquisse historique de la profession médicale à Metz, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fondation de la Société des sciences médicales de la Moselle en 1820[1]. Cet aperçu contient des détails intéressants sur nos devanciers et spécialement sur la plus grande illustration médicale de notre ville, Anuce Foës, à qui la publication des œuvres d'Hippocrate valut le titre de restaurateur de la médecine grecque. Un intérêt particulier s'attache aussi aux lignes consacrées à M. Marchant, médecin distingué comme M. Maréchal et, comme lui, maire de Metz à une des époques les plus douloureuses de notre histoire. Mais l'enseignement principal qui ressort de cet essai, c'est que « le corps médical de Metz peut » aussi s'enorgueillir de son antiquité et de la gloire » de ses ancêtres, sans oublier, toutefois, qu'ils lui » ont transmis un héritage à faire valoir, une tradi- » tion à continuer, et que si toute noblesse oblige, » à plus forte raison et à double titre celle de l'in- » telligence et de la moralité[2]. » Personne n'était certainement plus autorisé que notre vénérable président à donner de semblables conseils, car il nous

[1] *Exposé des travaux de la Société des sciences médicales de la Moselle*, 1847.

[2] *Exposé des travaux de la Société des sciences médicales de la Moselle*, 1847.

transmettait intactes les honorables traditions qu'il avait reçues et pouvait lui-même servir d'exemple aux nouvelles générations.

La haute situation médicale qu'il avait acquise le mettait en relation presque quotidienne avec l'un ou l'autre de ses confrères, en qualité de médecin consultant. C'est dans ces circonstances que, sans parler de ses grandes qualités de praticien, nous avons tous pu apprécier quel tact il mettait à concilier l'intérêt des malades avec les égards dus aux médecins traitants. Vous savez tous, Messieurs, combien, parfois, les consultations deviennent chose délicate. Tantôt provoquées pour des maladies incurables, elles ne servent qu'à couvrir la responsabilité du médecin, tantôt, au contraire, elles permettent de modifier une médication basée sur un diagnostic erroné. Dans l'un comme dans l'autre cas, M. Maréchal savait consoler ou encourager la famille, sauvegarder la dignité et l'amour-propre de son confrère, et si quelque modification devait être faite au traitement, il arrivait, à force de délicatesse, à la faire considérer comme la suite naturelle de la médication employée jusqu'alors. Aussi, ses consultations étaient-elles également recherchées par les familles qui connaissaient sa haute valeur scientifique, et par les médecins sûrs de recevoir un conseil tout à la fois bienveillant et éclairé. Cette conduite, pleine de tact et de réserve, n'avait pas eu seulement pour résultat de lui assurer de bien vives sympathies; elle avait affermi, dans le corps médical messin, ces habitudes de bonne confraternité, grâce auxquelles les relations, qu'il nous faut briser aujourd'hui, sont toujours restées si affectueuses et si cordiales.

Nous arrivons au moment où notre éminent confrère, appelé à la première magistrature municipale et absorbé par ses nouveaux devoirs, ne put nous continuer une aussi active coopération. Il ne m'appartient pas d'apprécier ici l'administration de M. Maréchal; je craindrais, du reste, d'affaiblir l'expression de la reconnaissance publique pour les services qu'il a rendus à son pays. Je puis dire néanmoins que, même dans cette haute situation, il ne cessa pas entièrement d'être médecin, puisque, d'après le témoignage de M. Gougeon, un de ses plus dignes collaborateurs, « il accepta les fonctions de maire » surtout afin de pouvoir mettre à exécution le projet » conçu par M. Van der Noot pour la dérivation des » eaux de Gorze et leur distribution dans la ville, » parce qu'il savait bien de quel prix inestimable » sont, pour toute grande ville, des eaux salubres » et abondantes, qui contribuent si puissamment au » bien-être et à la santé des habitants[1]. » Ce fut là, en effet, l'œuvre principale de M. Maréchal, celle à laquelle il consacra une admirable persévérance et des labeurs incessants.

La question des eaux avait été pendante durant de longues années, je dirais presque durant plusieurs siècles. Depuis le maréchal de Belle-Isle qui, pour suppléer à l'insuffisance des fontaines publiques, engageait, en 1745, les conseillers échevins à pousser leurs études vers *le viel ouvrage romain qui se voit proche de Jouy*, il ne s'était presque point écoulé d'année sans qu'une proposition fût faite pour remédier à

[1] Discours prononcé sur la tombe de M. Maréchal par M. Gougeon, premier adjoint à la mairie.

un état de choses, qu'à juste titre, on considérait comme des plus fâcheux. Tantôt, on imaginait l'établissement d'une machine propre à élever et à purifier l'eau de la Moselle ; tantôt on recherchait dans les environs, dans la vallée de Monvaux, par exemple, des sources assez abondantes pour répondre à toutes les éventualités. Mais les années se succédaient et aucun projet n'avait été adopté, lorsqu'en 1851, M. Van der Noot proposa d'aller chercher à Gorze un volume d'eau de source assez considérable, pour satisfaire largement aux services publics et aux besoins des habitants.

L'Administration, à la tête de laquelle se trouvait M. Maréchal, adopta chaleureusement ce projet, sans reculer devant les difficultés d'exécution qu'il présentait, et notre honorable confrère le défendit devant le Conseil municipal. Il n'eut pas de peine à démontrer, en s'appuyant sur le rapport que vous lui aviez adressé à ce sujet, que les eaux de source sont incomparablement supérieures à l'eau filtrée, que l'eau de Parfondval et des Bouillons, en particulier, est toujours appétissante, d'une fraîcheur agréable, exempte d'odeur, même après un temps assez long, qualité que ne possède jamais l'eau de Moselle filtrée, puisqu'elle est chaude en été et prend, au bout de quelques jours, un goût de marais tout à fait repoussant. Puis, après avoir exposé le projet de M. Van der Noot dans tous ses détails, il adjura ses collègues de ne pas ajourner davantage une décision qui devait avoir sur l'état sanitaire de la ville une aussi salutaire influence. Vous n'avez pas oublié, Messieurs, que le Conseil municipal, s'associant aux idées généreuses de son président, adopta séance

tenante, le 21 juin 1855, toutes les propositions de l'Administration.

Moins de quinze ans plus tard, l'eau était distribuée à profusion dans toute la ville, dans toutes les maisons, elle coulait largement dans les rues, entraînant dans un vaste système d'égouts tous les matériaux de nature à corrompre l'atmosphère; des lavoirs et des bains publics étaient établis dans tous les quartiers et mettaient à la portée de la population des moyens de bien-être et de propreté qu'elle ne connaissait pas. J'ai conservé le souvenir d'une de nos séances dans laquelle M. Maréchal, interrogé sur les résultats obtenus par ces nouveaux établissements, répondait avec une légitime satisfaction, qu'en moins d'une année, quarante-six mille bains avaient été donnés et que l'on pouvait considérer cet usage comme entré dans les habitudes des classes laborieuses.

Les travaux, que l'Administration municipale entreprit vers la même époque pour faire pénétrer l'air dans les quartiers les plus malsains, contribuèrent également à l'assainissement de la ville. Il ne m'est pas possible de vous en faire l'énumération, mais je ne saurais passer sous silence une question qui fut une des principales préoccupations de M. Maréchal et qui prouve combien était grande sa sollicitude pour les intérêts des malades et des malheureux. Je veux parler des améliorations exécutées ou projetées dans les hospices civils et, en particulier, à l'hôpital Saint-Nicolas.

La population de ce grand établissement s'élève à cinq cent soixante-dix personnes et se compose de vieillards et d'incurables des deux sexes, d'aliénés

en observation, puis d'un groupe d'environ cent cinquante à cent soixante-dix enfants, les uns abandonnés ou orphelins, les autres incurables, malingres ou atteints soit de rachitisme, soit de scrofule.

A l'aide d'acquisitions successives et de travaux d'appropriation, on n'avait cessé d'introduire toutes les améliorations réclamées par les besoins les plus urgents d'un personnel aussi nombreux et aussi varié. Mais toutes ces mesures ne pouvaient remédier qu'incomplétement au défaut d'air et d'espace. D'autre part, M. Maréchal avait compris depuis longtemps combien le séjour d'un hospice consacré à la vieillesse et aux maladies incurables était peu favorable au développement de jeunes enfants, dont la constitution se trouvait déjà dans des conditions assez précaires. Il avait constaté fréquemment « que ceux » d'entre eux qui étaient ramenés de la campagne à » l'hospice, pour être traités d'une maladie acciden- » telle, ne tardaient pas à révéler, par une certaine » altération de la physionomie, la bouffissure de la » face ou d'autres signes plus caractéristiques encore, » que cet étiolement était la conséquence de leur » résidence momentanée dans une atmosphère mor- » bide[1]. » Aussi proposait-il la création d'une colonie agricole qui permît de placer en plein air, dans l'atmosphère vivifiante des campagnes, non-seulement les enfants assistés valides qui, après l'âge de douze ans, sont confiés à des agriculteurs et deviennent de robustes ouvriers, mais encore, et surtout, cette population d'enfants rachitiques et scrofuleux dont

[1] *Projets d'amélioration dans l'organisation de l'hospice Saint-Nicolas*, p. 13.

le visage et les traits conservent si longtemps l'empreinte d'une origine malheureuse, d'une constitution débile et misérable. Ce projet rencontra une assez vive opposition dans la commission administrative des hospices civils. Je ne me ferai pas juge d'un débat assez complexe, puisqu'il se compliquait de difficultés financières. Tout ce que je puis affirmer, c'est qu'au point de vue du bon sens et des saines doctrines de l'hygiène, M. Maréchal avait mille fois raison lorsque, après avoir réfuté les objections qui lui étaient opposées, il ajoutait : « En résumé, par » la création d'un orphelinat, les hygiénistes eux-» mêmes auront satisfaction, puisque, aujourd'hui, » ils sont généralement d'accord pour préférer la » division à la réunion, c'est-à-dire les petits éta-» blissements, à ces agglomérations où on centralise » toutes les misères humaines. L'économie opérée » sur quelques frais généraux, certains embarras » dans le service ne leur paraissent pas des motifs » suffisants pour renoncer à un bénéfice plus pré-» cieux, celui de la santé. Les difficultés, il faut s'y » résigner et y obvier autant que possible, mais ne » jamais perdre de vue que les hôpitaux sont faits » pour les malades, leur bien-être, leur prompt » rétablissement, et non pour le plus ou moins de » commodité des médecins, des sœurs hospitalières » et d'autres membres du personnel de l'assistance » publique [1]. »

Dans cette circonstance, comme pour la question des eaux, l'opinion de notre vénérable confrère était

[1] *Projets d'amélioration dans l'organisation de l'hospice Saint-Nicolas,* p. 60.

sur le point de l'emporter, lorsque toutes les préoccupations se portèrent tout à coup vers la grande lutte dont aucun de nous ne pressentait encore les douloureux résultats. La situation qu'occupait alors M. Maréchal dans notre ville était sans égale ; Maire depuis seize ans, officier de la Légion d'honneur, vice-président du Conseil général et du Conseil d'hygiène, président d'honneur de la Société des sciences médicales, membre de l'Académie, etc., il recueillait la plus haute récompense qu'il soit donné à un homme d'obtenir ici-bas, l'estime et l'affection de tous ses concitoyens, sans distinction de classe ni de parti. Il partageait cette popularité de bon aloi avec la femme distinguée qui fit le bonheur de sa vie. La dernière épreuve qu'il eut à traverser ne fut pour lui que plus terrible, il ne s'en releva pas.

Au début de la guerre, il avait prêté son concours le plus actif à l'organisation des ambulances ainsi qu'à toutes les mesures propres à soulager les malheureux blessés qui allaient se réfugier dans nos murs. Lorsque la place fut investie, malgré l'effacement des pouvoirs civils devant l'autorité militaire, il ne désertait pas son devoir de maire et de citoyen, et, par une démarche près du commandant en chef, il cherchait dès le 30 septembre à prévenir une catastrophe que les moins clairvoyants commençaient à redouter. Le 13 et le 26 octobre, il dégageait la responsabilité des habitants de Metz, en protestant avec le Conseil municipal contre la capitulation qui livrait à l'ennemi le dernier boulevard de la France [1].

[1] Voir *Le Blocus de Metz en 1870. Publication du Conseil municipal*, pages 164 et 190.

Je n'ai plus rien à vous dire que vous ne sachiez, Messieurs. Lorsque M. Maréchal sentit qu'il ne pouvait plus être utile à son pays, il s'affaissa le 29 mars 1871 sous le poids du deuil immense de sa ville bien-aimée. Peut-être fut-il heureux de succomber alors ; il ne vit pas du moins tant de foyers amis devenus déserts, et la solitude et la tristesse envahissant la cité qu'il avait vue si florissante et si animée. Mais, grâce à Dieu, le triomphe de l'injustice n'est jamais qu'éphémère, et un jour viendra, n'en doutons pas, où, sur cette terre redevenue française, nous pourrons librement entourer de nos respects le monument élevé par la piété publique à cet homme de bien, à ce médecin éminent, à ce grand citoyen.

Nancy. — Imp. E. Réau.